

L'évacuation de Villacouplay sera longue. Elle est à peine commencée. C'est là, vous le savez, que se trouvait le grand parc d'artillerie de l'armée assiégée; un parc immense situé à 500 mètres environ de la route de terre de Versailles, et à laquelle il avait été relié par trois chemins bâtis sur pilotis. Ces chemins furent établis par les Prussiens en moins de quinze jours. On m'assure qu'il faudra toute une semaine pour vider le parc de Villacouplay.

Toutes les routes conduisant à Versailles sont sillonnées de poteaux télégraphiques, des fils placés par les Prussiens à mesure qu'ils avançaient dans le pays. C'est ainsi que le quartier général de Versailles était relié à tous les corps d'armée et à toutes les places de l'Est. Les parcs d'artillerie, de matériel et d'intendance correspondaient entre eux, au moyen d'un télégraphe, à un fil soutenu par de petits poteaux octogones assez semblables aux jalons de nos géomètres. Le fil passait dans un anneau placé sur le sommet, sans être pourvu de la clochette-abri ordinaire.

Mouvement de la presse à Paris

Journaux vieux et neufs, il en paraît, il en reparait, il en disparaît chaque jour.

Citons en quelques-uns, en passant. **Le Volontaire.** — Il avait été fondé, il y a huit mois, par M. Clément Duvernois, après sa sortie du *Peuple-Français*. — Il va reparaitre très-prochainement, mais sans la coopération de son ex-rédacteur en chef.

L'Homme. — Titre renouvelé en 92. — Rédaction inconnue.

La Bouche de fer. — Encore un titre repris aux anciens. Il sera hebdomadaire et aura pour rédacteur en chef M. Paschal Grousset, célèbre, il y a un an, à cause du procès Pierre Bonaparte, à Tours. — Il promet de curieuses et terribles révélations rapportées de Bordeaux.

Le Père-Duchêne. — Toujours et de plus en plus emprunté à la révolution de 1792, puis à la révolution de 1848. — *Le Père-Duchêne* est tout gros de menaces. Il sera *fort en colère*, dit l'affiche. — Il y a de quoi, ajoutait-il.

Le Scorpion. — Titre neuf. — Rédaction inconnue.

Le Yagou. — Journal patriotique de la bonne société.

La Crapule. — Organe du bon ton.

La Canaille. — Journal des vrais démocrates.

La suite prochainement.

Voilà les produits de la liberté de la presse; ils sont, on en conviendra, de nature à donner une haute idée d'une partie de la population parisienne. Et dire que ces honnêtes citoyens ont, à l'heure qu'il est, la prétention d'imposer des lois au pays.

Chronique locale & départementale

Le nombre des ouvriers qui se sont mis en grève est aujourd'hui assez considérable. Les atterrissements sur la voie publique se sont renouvelés.

Ce matin, un groupe nombreux qui s'était formé rue des Filatures, près de l'établissement de MM. Dillies frères, a dû être dissipé par la gendarmerie.

L'invitation qui leur a été faite de se disperser les ouvriers ont répondu par des huées; plusieurs d'entre eux ont même jeté des pierres. La brigade de gendarmerie a été légèrement blessée.

Deux grévistes ont été arrêtés; une lettre a été suivie après laquelle deux autres des perturbateurs ont encore été mis en arrestation.

De nouveaux rassemblements ont eu lieu cette après-midi dans un terrain vague, situé près de la fabrique de M. Ph. Sécamps. Là encore, les ouvriers qui se trouvaient en très-grand nombre ont jeté des pierres sur la troupe. Un commissaire de police a dû faire les trois sommations. Plusieurs arrestations ont eu lieu. Aucuns dégâts n'ont été commis aujourd'hui. Des patrouilles de gendarmes, d'artillerie et de gardes nationaux continuent à circuler dans tous les quartiers.

L'administration municipale vient de faire afficher la proclamation suivante :

VILLE DE ROUBAIX

ATTROUPEMENTS

Nous Maire de la ville de Roubaix; Vu les lois des 24 août 1791, 3 août 1791, 10 avril 1831 et 7 juin 1848 :

Considérant que, depuis deux jours des attroupements d'ouvriers troublent l'ordre public et que les individus dont ils se composent manifestent des intentions hostiles à l'égard de plusieurs établissements industriels;

Arrêtons :

Toutes personnes qui formeront des attroupements sur la voie publique seront tenues de se disperser à la première injonction des magistrats ou des représentants de l'autorité municipale.

Si l'attroupement ne se disperse pas, les sommations seront renouvelées trois fois et précédées chacune d'un roulement de tambour.

Si les trois sommations demeurent inutiles, l'attroupement sera dissipé par la force.

Les habitants paisibles qu'un sentiment de curiosité porterait à se mêler dans les groupes d'agitateurs ou à les suivre sont formellement engagés à se retirer chez eux afin de ne pas s'exposer à être confondus avec les coupables, et traités comme tels.

Roubaix, 9 mars 1871. Jules DÉRÉNAUCOURT.

Un train ramenant 1,500 prisonniers français, venant de Belgique, a passé ce midi à la gare de Roubaix en destination pour Lille. — Nos compatriotes étaient accompagnés de plusieurs officiers belges qui ont été acclamés partout sur leur passage. Ces officiers ont été reçus à Lille par les autorités avec le plus grand empressement et la plus chaleureuse cordialité.

A leur sortie de l'hôtel-de-Ville, ils ont été acclamés.

Il y avait 1,500 hectolitres de blé à la Halle de Lille hier. C'est un approvisionnement fort ordinaire. Les détenteurs espéraient obtenir les prix de mercredi dernier, mais il n'y avait d'acheteurs qu'à des prix beaucoup inférieurs.

Aussi les ventes ont-elles été très difficiles à engager et les détenteurs qui avaient besoin de vendre ont dû faire des concessions impoissantes. Plus de la moitié du marché a été remisee. Les blés de choix ont été vendus de 29 à 30 fr. 50, les autres qualités de 26 à 28 fr. 50. On estime la baisse commerciale de 2 fr. à 3 fr. l'hect.

On nous écrit de Dunkerque :

Le concert organisé par messieurs les artilleurs mobilisés de Lille, au profit des victimes de la cartouche Dunkerquoise, a eu lieu dimanche, 5 mars, dans la salle du théâtre.

Le programme en avait été parfaitement composé, aussi les habitants de Dunkerque se sont-ils empressés de répondre à l'appel qui leur était fait.

Tous ont voulu venir applaudir des artistes de talent et contribuer à une œuvre excellente.

Les honneurs de la soirée ont été pour M^{lle} Louise Herbé et M. Charles Manso.

Quelle organe délicieux possède M^{lle} Herbé ! Combien ont fait plaisir, sa balade des *Bijoux de Faust*, son air des *Dragons de Villars* et sa romance du *Réveil*. Sa voix pure et sympathique a été très-applaudie.

Un jeune poète de talent, Monsieur Charles Manso avait composé pour la circonstance une élégie qui a été dite avec beaucoup de cœur et qui a été accueillie par un tonnerre de bravos.

Après la lecture de ce morceau, une couronne a été offerte à l'auteur, qui à ce moment, représentait les mobilisés de Lille, ses compatriotes.

A cette couronne, souvenir offert par les artilleurs sédentaires de Dunkerque, étaient joints les vers suivants de M. J. Bertrand, rédacteur de l'*Autorité*.

A votre noble appel Dunkerque a répondu Comme il répond toujours au mot de bienfaisance, Nous allons par vos soins soulager la souffrance Et plaçant en vos mains un secours attend.

Quant par vous aujourd'hui, l'humanité rayonne, Que de cette soirée, il reste un souvenir Au nombre des malheureux qui sauront vous bénir Au milieu des braves, prenez cette couronne

Précis, conservez-la : mieux que celle des rois La noble mission n'est pas dans son feuillage Quand l'amitié couronne, on ne craint point d'ou-

Et c'est en son doux nom que vous parlez ma voix

Gardez cette couronne au nom de l'indigence Placez-la près de vous ; talisman précieux Elle retracera sans cesse sous vos yeux Le malheur, le bienfait et la reconnaissance.

M. Georges Sinsouillez, premier prix de piston des conservatoires de Lille et de Paris a joué deux morceaux qui ont fait un véritable plaisir; sa fantaisie intitulée *flours mélodiques de Weber* et surtout ses variations sur l'air de Malborough lui ont valu les applaudissements de tous.

Quel beau talent possède M. Emile Galle; son *concerto* pour violon, par Viotti, morceau hérissé de difficultés, a été joué dans la perfection; depuis les cotés les plus graves, jusques aux plus aiguës tout a été d'une justesse remarquable; aussi, M. Galle a-t-il été acclamé comme il méritait.

Le hautbois est un instrument qui demande beaucoup de perfection pour être goûté. M. Edmond Dereu, premier prix du conservatoire de Lille s'est attiré les bravos de toute la salle par les deux charmantes fantaisies qu'il a exécutées sur cet instrument.

Nommer M. Arthur Voulez, c'est parler d'une réputation déjà faite. Baryton solo des orphéonistes, M. Voulez a chanté avec un véritable talent la romance de Mignon.

M. Kossul l'accompagnateur de mérite qui avait bien voulu prêter son concours à cette bonne œuvre doit avoir une bonne part des éloges adressés aux artistes.

Un bon accompagnateur est beaucoup dans la réussite d'un concert; sur ce point, les plus grandes félicitations doivent être adressées à M. Kossul.

La musique de la garde nationale de Dunkerque, dirigée par l'habile M. Neerman, a joué avec beaucoup d'ensemble l'ouverture de *Nabuchodonosor*, de Verdi, et une fantaisie sur la *Norma*, de Bellini.

Elle a terminé le Concert par un Bolero : *Paquita*, qui a été vivement applaudi.

A elle aussi sont dus des remerciements; elle s'est non-seulement offerte spontanément de prendre part au Con-

cert, mais encore de propager les listes de souscription.

Les habitants de Dunkerque conserveront longtemps le souvenir de cette soirée. Les lieux qui les unissaient à la ville de Lille devaient plus étroits et les malheureuses victimes, pauvres abandonnés, qui n'ont d'autres ressources que l'obole des âmes charitables, béniront ceux dont le généreux concours leur a valu un soulagement à leur souffrance.

Nous en sommes assurés, cette bénédiction du pauvre sera mieux agréée que les applaudissements si bien mérités.

Voici un nouveau spécimen de pièces fausses contre lesquelles il est bon de mettre le public en garde.

Ces pièces sont de petites pièces d'or de cinq francs à l'effigie de l'ex-empereur Napoléon III et portant la date de 1863. L'imitation, à part la cannelure du cordon qui n'existe pas dans les pièces fausses, est bien réussie; seulement la légère couche de dorure qui couvre ses dernières, est d'une teinte un peu plus mate que celle des pièces véritables.

Ajoutons que les pièces fausses, faites d'une feuille très-mince d'étain ou de plomb, et c'est à cela qu'il est extrêmement facile de les reconnaître, — se ploient, se tordent et se rompent à la moindre pression un peu énergique des doigts.

Marie Panier avait volé cinq billets de Banque de 1,000 dans le bureau du receveur des contributions indirectes de Roubaix, et elle les avait cachés sous ses vêtements où ils ont été découverts.

Le tribunal correctionnel de Lille vient de la condamner à 13 mois de prison.

Une jeune fille habitant rue d'Arcole à Lille, s'est précipitée d'un 3^e étage, pour se soustraire à la honte d'une condamnation pour vol.

Dimanche, le nommé Leclercq, balayeur de rues, trouva, façade du Réduit, à Lille, un billet de mille francs, sur un tas d'ordures. Ce billet, on ne sait comment, s'était glissé dans le balayage d'une maison voisine.

Au lieu de s'informer du propriétaire du billet dans le quartier, Leclercq le porta chez lui. Sa femme, son fils, sa belle-fille, ne sachant pas lire, se rendirent chez une des lumières de la rue Wicar, le sieur Lenfant, fripier, et en même temps secrétaire du comité républicain, titre auquel il tient, comme à la prunelle de l'œil, puisqu'il a bien recommandé qu'il soit mentionné au procès-verbal dressé à sa charge.

Celui-ci déclara que le billet était de 500 francs et s'offrit de remettre aux porteurs de la monnaie pour cette somme, moins 50 fr. de commission qu'ils lui avaient promis. Il s'appropriait le reste de la somme soit 500 fr. Sur ces entrefaites, la personne qui avait perdu le billet de 1,000 francs porta plainte. Le service de la sûreté, dans une intelligente et minutieuse recherche, finit par mettre à jour toute l'affaire.

La suite à une prochaine audience correctionnelle.

On lit dans l'*Economie* de Tournai :

« Une capture importante a été opérée cette semaine par la police locale. Prévenue de la présence en notre ville d'un individu aux allures suspectes, M. le commissaire de police-adjoint Godard, accompagné d'un agent, se mit aussitôt à sa recherche et fut assez heureux de le rencontrer dans un estaminet de cette ville. Cet individu n'ayant pu justifier de son identité par la production d'aucun papier, fut immédiatement fouillé et l'on trouva sur lui un revolver à six coups chargés, un poignard et tout l'attirail d'un voleur de nuit. Amené en la présence de M. le commissaire en chef, M. Bara, qui venait de recevoir le signalement d'un individu prévenu de nombreux vols commis à Saint-Ghislain, ce fonctionnaire reconnut aussitôt notre homme qui, après un interrogatoire sommaire subi à la police, finit par se reconnaître l'auteur des vols commis récemment dans des bateaux stationnant en notre ville. Cet individu sortait de la prison de Loos, où il avait subi un an de détention pour vol et méditait, le jour de son arrestation, de nouveaux méfaits en notre ville. Il a été mis à la disposition de M. le procureur du roi.

Les amis et connaissances de la famille DESBONNET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JEAN-BAPTISTE DESBONNET, professeur de musique au collège de Tourcoing, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service qui auront lieu le samedi 11 mars, à neuf heures du matin, en l'église Notre-Dame, à Tourcoing.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nationale, n° 76. 714

Dernières nouvelles

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris 8 mars, à midi.

La situation n'a pas encore changé ce matin à Belleville et à Montmartre. — On s'attend cependant à un mouvement pour aujourd'hui.

Dans les autres quartiers de Paris, tout est tranquille.

Le général d'Aurelles de Paladine a réuni aujourd'hui tous les commandants des secteurs, les commandants de la garde nationale et les maires de Paris.

On espère qu'un arrangement sans conflit aura lieu.

L'Assemblée siégera définitivement à Versailles.

Londres, jeudi matin (9 mars), 11 heures.

Le *Times* d'aujourd'hui matin publie une dépêche de Paris annonçant qu'une émeute a éclaté hier après-midi. Le 10^e bataillon des mobiles de la Seine était à la tête du mouvement.

Devant l'attitude énergique de la garde nationale, les émeutiers ont reculé.

L'émeute a pu être réprimée en peu de temps et heureusement sans suites sérieuses.

Londres, 9 mars

Le *Morning Post* de ce jour affirme tenir de source certaine que dès avant la guerre, la Russie et la Prusse ont conclu un traité dont voici les trois articles principaux :

1^o La Russie s'engage à intervenir en armes si les succès des Français menaçaient la tranquillité de la Pologne.

2^o Dans le cas peu probable où l'Autriche viendrait à faire une démonstration contre la Prusse, la Russie enverrait une armée à la frontière autrichienne.

3^o Si une puissance européenne quelconque venait à contracter alliance avec la France, la Russie comme alliée de la Prusse déclarerait la guerre à la France.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

AVIS

L'échange des correspondances entre les départements occupés et les départements non occupés est rétabli à partir de ce jour.

Les correspondances dont il s'agit seront centralisées selon leur provenance, soit à Amiens, soit au Mans, soit à Orléans.

Il résultera nécessairement de cette centralisation, pour la plupart des correspondances, un retard considérable qu'il n'est pas possible à l'administration des Postes françaises d'éviter en ce moment, et dont elle ne doit pas être rendue responsable.

Les lettres des départements occupés par les départements non occupés, *vice versa*, supporteront une surtaxe de 20 centimes par lettre simple qui devra toujours être payée par le destinataire.

Quant aux journaux et imprimés, ils auront également à supporter une surtaxe qui sera de 0,04 centimes par 40 grammes.

Bordeaux le 25 février 1871. L'administrateur des postes délégué, A. LIBON.

L'Administration de la *Mode Illustrée* (chez Firmin Didot, rue Jacob, 56) à l'honneur d'avertir les abonnés de ce journal que tous les numéros arriérés qui leur sont dus, suivant la durée de leur abonnement, leur seront envoyés, dès qu'ils en auront fait la demande aux bureaux du journal en indiquant l'adresse de leur domicile actuel. Ces numéros, préparés pendant le blocus de Paris, contiendront le *Journal du Siège*, écrit au jour le jour par M^{me} Emmeline Raymond, et compléteront d'une façon intéressante les collections de la *Mode Illustrée*, qui seraient sans valeur s'il s'y trouvait des lacunes.

Les réclamations concernant les numéros arriérés, les renouvellements d'abonnement, les abonnements peuvent être adressés, dès à présent, chez Firmin Didot rue Jacob, 56; avec le premier numéro de janvier commencera un nouveau et intéressant roman d'E. MARLITT.

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE À MOUSCRON : Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.30 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.

Roubaix, dép., Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.43 — 10.47

Tourcoing, dép., Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.34 — 10.32

Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40.

DE MOUSCRON À LILLE Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10

Tourcoing, (heure française) dép. Matin : 5.40 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.38 — 9.24

Roubaix, dép. Matin : 3.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36

Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.49 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.

Ligne Directe de LILLE à VALENCIENNES PAR ORCHIES ET SAINT-AMAND

ITINÉRAIRE DES TRAINS (15 Octobre 1870)

LILLE À VALENCIENNES

Lille, dép., Matin : 6.52 — 10.35 — Soir : 4.05 — 8.40

Lesquin, dép., Matin : 7.04 — 10.47 — Soir : 4.17 — 8.22

Frein, dép., Matin : 7.11 — 10.54 — Soir : 4.24 — 8.29

Templeuve, dép., Matin : 7.18 — 11.01 — Soir : 4.31 — 8.36

Orchies, dép., Matin : 7.33 — 11.20 — Soir : 4.50 — 8.52

Rosult, dép., Matin : 7.47 — 11.31 — Soir : 5.01 — 9.03

Saint-Amand, dép., Matin : 7.58 — 11.40 — Soir : 5.10 — 9.13

Raismes, dép., Matin : 8.10 — 11.50 — Soir : 5.20 — 9.26

Valenciennes, Arr., Matin : 8.22 — 12.05 — Soir : 5.35 — 9.40

VALENCIENNES À LILLE Valenciennes, dép., Matin : 6.50 — 10.35 — Soir : 4.05 — 8.05

Raismes, dép., Matin : 7.01 — 10.46 — Soir : 4.16 — 8.16

Saint-Amand, dép., Matin : 7.11 — 10.56 — Soir : 4.26 — 8.26

Rosult, dép., Matin : 7.18 — 11.03 — Soir : 4.33 — 8.34

Orchies, dép., Matin : 7.38 — 11.25 — Soir : 4.55 — 8.50

Templeuve, dép., Matin : 7.49 — 11.35 — Soir : 5.05 — 9.00

Frein, dép., Matin : 7.56 — 11.42 — Soir : 5.12 — 9.08

Lesquin, dép., Matin : 8.05 — 11.50 — Soir : 5.20 — 9.15

Lille, Arr., Matin : 8.20 — 12.05 — Soir : 5.35 — 9.30

Les communications par chemin de fer sont rétablies de Roubaix à Albert, à Corbie et à Busigny.

Voici les heures des trains :

De Roubaix à Albert, 5 h. 17 matin

De Roubaix à Busigny 5 h. 17 matin

Heures du départ du chemin de fer d'Arras.

VERS PARIS. — Pour Albert, 8 h. 01 matin. — Corbie, 10 h. 55 matin — Corbie, 3 h. 38 soir. — Albert, 6 h. 16 soir.

VERS LE NORD. — Valenciennes et Lille, 8 h. 57 matin, 12 h. 20, 3 h. 20 soir, 7 h. 25 soir, 4 h. 06 matin.

VERS HAZEBROUCK. — Calais et Dunkerque, 5 h. 35 matin, 9 h. 05 matin, 12 h. 25, 5 h. 30 soir, Hazebrouck, 7 h. 30 soir.

Tous ces trains sont omnibus.

Le jour où il y a du poisson à transporter à Paris un train a lieu à 7 h. 30 du soir jusqu'à Corbie.

Avis aux ménagères

Epicerie Centrale

INCESSAMMENT RÉOUVERTURE DU MAGASIN

Verbrugge, dentiste.

Avis

Avis aux Militaires et gardes nationaux mobilisés

1000 CABANS AVEC CAPUCHON EN DRAP BLEU

LA VENGEANCE

PAR TIBON III

avis aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPÔT DE TISSUS

pour vareuse et pantalon d'uniforme

rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse à 4 fr. 75

Drap bleu mat. à 6 fr. 90

Drap castorine bleu 8 fr. 90

Drap castorine bleu supérieur 10 fr. 90

Drap castorine extra fin 15 fr. 75